

Séance du Grand Conseil

Mardi 1 novembre 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Attention: dépôt des questions orales jusqu'à 16h30.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président rappelle aux députés qu'une projection du dernier film de F. Melgar "Vol spécial" sera organisée mardi 8 novembre 2011 à la Cinémathèque suisse. Un débat suivra la projection du film. M. le Président félicite les députés vaudois élus au Conseil national lors des élections du 23 octobre dernier. Une demande de modification de l'ordre du jour est présentée par M. le député Nicolas Rochat afin de porter à l'ordre du jour une résolution à développer. Cette demande de modification est acceptée par 105 oui et une abstention. Selon décision de M. le Président, la résolution sera développée entre les points 8 et 9.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Jacques Ansermet au nom de la Commission thématique des systèmes d'information; Jean-Marie Surer et consorts; Bernard Borel et consorts; Béatrice Métraux; Postulats: Nuria Gorrite et consorts; Philippe Randin et consorts; Motion: Régis Courdesse et consorts.</p>			
RENV-CE	3.	(11_INT_552) Interpellation Raphaël Mahaim - Des logements pour les étudiants : comment utiliser le volume disponible inoccupé ? (pas de développement)			
RET	4.	<p>(11_INT_551) Interpellation Béatrice Métraux - Oulens-sous-Echallens, poubelle du canton ? (développement)</p> <p>L'auteur de l'interpellation communique qu'elle retire son interpellation.</p>			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	5.	(11_POS_258) Postulat Albert Chapalay et consorts demandant au Conseil d'Etat de présenter un rapport explicite sur les besoins d'équipement en matériel roulant et aussi pour les infrastructures des chemins de fer privés avec, notamment, un plan d'investissement adapté (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.	DINF		
RENV-COM	6.	(11_POS_262) Postulat Claude-Eric Dufour et consorts demandant quel développement économique est nécessaire pour répondre au taux de chômage du canton (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.	DEC		
RENV-COM	7.	(11_POS_261) Postulat Marc-Olivier Buffat et consorts pour la création de zones d'habitation à loyers modérés (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.	DEC		
RENV-COM	8.	(11_POS_263) Postulat Sylvie Progin et consorts demandant l'introduction d'une mesure compensatoire à la hausse d'impôt subie par les familles monoparentales dès 2011, résultant de la modification du quotient familial qui leur est appliqué (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.	DFIRE		

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	9.	(11_POS_260) Postulat Claude Schwab et consorts suite à la pétition 069 - L'aide sociale doit tenir compte de la pension alimentaire que la personne verse pour ses enfants (développement et demande de prise en considération immédiate) La prise en considération immédiate du postulat et son renvoi direct au CE sont acceptés à l'unanimité.	DSAS		
RENV-COM	10.	(11_MOT_145) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts pour un crédit-cadre servant à la réalisation de projets liés à des infrastructures de transports et de mobilité (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.	DINF, DFIRE		
RENV-COM	11.	(11_MOT_146) Motion Valérie Schwaar et consorts pour un signe clair de l'Etat en faveur des systèmes de transports publics d'agglomération efficaces (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosignée par au moins vingt députés, la motion est renvoyée directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.	DINF		

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	12.	(385) Exposé des motifs et projets de loi modifiant la loi du 5 juillet 2005 sur l'emploi (LEmp) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Grégoire Junod et consorts pour une assurance obligatoire perte de gain en cas de maladie dans le Canton de Vaud(2ème débat) (2ème débat): projet de loi sur l'emploi: art. 1 à 19k acceptés sans discussion. Art. 19l: amdt Rochat refusé par 69 non et 58 oui. Art. 19l non-amendé accepté tel qu'en 1er débat. Art. 19m à 36 acceptés. Art. 39a: amdt Rochat à l'al. 4 refusé par 66 non et 55 oui. Art. 39a non-amendé accepté tel qu'en 1er débat. Art. 66 à 86 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi sur l'emploi est adopté à l'unanimité. Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Junod sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).	DEC.	Fiora-Guttman M. (Majorité), Rochat N. (Minorité)	
RET	13.	(11_POS_234) Postulat Anne Papilloud et consorts - Mettre en oeuvre le Fonds cantonal de lutte contre le chômage (art. 18 LEmp) en faveur des chômeurs et chômeuses concerné-e-s par la mise en oeuvre de la 4ème révision de la LACI au 1er avril 2011 Le postulat n'ayant pas encore été pris en considération et comme énoncé dans le rapport de la commission, Mme Claire Attinger Doepper communique que l'auteur du postulat le retire.	DEC	Attinger Doepper C.	
TRAITE	14.	(11_INT_501) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Rochat et consorts - Caisse Cantonale de Chômage (CCH) : Quelle mission de service public après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage (LACI) au 1er avril 2011 ?	DEC.		
TRAITE	15.	(11_INT_514) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz: Jusqu'à quand le Conseil d'Etat va-t-il tolérer le marché aux esclaves de Malley ?	DEC.		
REF	16.	(10_PET_061) Pétition Michael Glatz pour une sécurité accrue de la terrasse du Loft Club sis à la place Bel-Air 1 à Lausanne Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par oui, non et abstentions (classement de la pétition).	DEC	Christen J.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	17.	<p>(420) Exposé des motifs et projets de décrets accordant un crédit d'investissement de CHF 16'990'000.- destiné à financer les travaux d'extension du Centre coordonné d'oncologie ambulatoire (CCO) aux niveaux 06 et 07 du bâtiment hospitalier du CHUV et accordant un crédit d'investissement de CHF 16'860'000.- destiné à financer les travaux d'augmentation de la capacité du restaurant du personnel au niveau 08, et pour la création de locaux administratifs au niveau 09 du bâtiment hospitalier du CHUV(1er débat)</p> <p>(1er débat): l'entrée en matière sur les deux décrets est acceptée à l'unanimité. Projet de décret n°1 (extension du Centre coordonné d'oncologie ambulatoire): art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>(1er débat): Projet de décret n°2 (capacité d'accueil du restaurant): art. 1: amdt com accepté. Art. 1 amendé accepté. Art. 2 accepté à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 90 oui et 1 abstention (majorité des trois quarts requise).</p> <p>(2ème débat): projet de décret (extension du Centre coordonné d'oncologie ambulatoire): art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 86 oui, soit à l'unanimité (majorité absolue nécessaire, conformément à l'art. 102 al. 2 LGC).</p> <p>(2ème débat): projet de décret (capacité d'accueil du restaurant): art. 1 et 2 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 87 oui, soit à l'unanimité (majorité absolue nécessaire, conformément à l'art. 102 al. 2 LGC).</p>	DSAS.	Roulet C.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 1 novembre 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	18.	(418) Exposé des motifs et projet de décret transférant l'entier du patrimoine de l'EMS Soerensen d'un fonds au bilan de l'Etat dans la comptabilité du CHUV(1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité sans discussion. Art. 3: amdt com aux al. 2 et 3 acceptés. Art. 3 amendé accepté. Art. 4: amdt com (abrogation de l'art.) accepté. Art. 5 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 81 oui, soit à l'unanimité (majorité des trois quarts requise). (2ème débat): art. 1 à 5 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 75 oui, soit à l'unanimité.	DSAS.	Grognuz F.	
OA	19.	(RI10_POS_205) Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jean-Michel Dolivo et consorts concernant la mise en oeuvre de la stratégie fédérale sur la migration et la santé - ouvrir les offres de prévention et de promotion de la santé à la population migrante Les conclusions du rapport intermédiaire du Conseil d'Etat sont adoptées à l'unanimité. Le nouveau délai est donc accepté.	DSAS.		
RENV-T	20.	(11_INT_481) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Vuillemin et consorts - Un service public de qualité ? Et si le service de facturation du CHUV s'en souciait comme d'une guigne ?	DSAS.		08/11/2011
RENV-T	21.	(390) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Dominique-Richard Bonny et consorts intitulé "Des médecins pour nos campagnes"	DSAS.	Roulet C.	08/11/2011
RENV-T	22.	(10_MOT_106) Motion Christa Calpini et consorts pour une rente-pont en faveur des seniors au bénéfice du revenu d'insertion	DSAS	Martinet P. (Majorité), Pache R. (Minorité)	08/11/2011
RENV-T	23.	(380) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Christine Chevalley et consort au sujet de la lutte contre les effets de seuil	DSAS.	Chatelain A.	08/11/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 1 novembre 2011

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	24.	(11_PET_069) Pétition "L'aide sociale doit tenir compte de la pension alimentaire que la personne verse pour ses enfants"	DSAS	Glutz F.	08/11/2011
RENV-T	25.	(351) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats Maximilien Bernhard et consorts pour un bilan de la politique cantonale en matière de prévention et de lutte contre les toxicomanies et Philippe Leuba et consorts demandant l'adoption d'un cadre légal interdisant ou tout au moins régissant la pose et le recours aux distributeurs de seringues destinées aux toxicomanes	DSAS.	Ducommun P.	08/11/2011
RENV-T	26.	(RI10_POS_198) Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Philippe Ducommun et consorts concernant la défibrillation rapide et la mise en place d'un réseau de premiers répondants	DSAS.		08/11/2011
TRAITE	27.	(11_RES_050) Résolution Jean-Michel Favez et consorts au nom du groupe socialiste concernant les licenciements de Novartis Soutenue par au moins vingt députés, la résolution Jean-Michel Favez et consorts, consistant en une déclaration, est mise en discussion. Au vote, elle est acceptée par 131 oui et 1 abstention.			

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :